

Le Dimanche 23 novembre 2008

au



Palmarès du Circuit National à Gonesse :

<i>Du 7 mars 1993 :</i>	<i>Isabelle Spenato/Lamour du RCF Paris</i>
<i>Du 6 mars 1994 :</i>	<i>Laurence Modaine de la Tour d'Auvergne</i>
<i>Du 5 mars 1995 :</i>	<i>Laurence Modaine de la Tour d'Auvergne</i>
<i>Du 3 mars 1996 :</i>	<i>Clothilde Magnan de l'ASPTT Aix</i>
<i>Du 2 mars 1997 :</i>	<i>Clothilde Magnan de l'ASPTT Aix</i>
<i>Du 19 avril 1998 :</i>	<i>Adeline Wuilleme du C.E. Reims</i>
<i>Du 21 mars 1999 :</i>	<i>Evin Ibrahim du RCF Paris</i>
<i>Du 19 mars 2000 :</i>	<i>Mélanie Moumas de l' OC Cabriès</i>
<i>Du 18 mars 2001 :</i>	<i>Clothilde Magnan de l'ASPTT Aix</i>
<i>Du 9 décembre 2001 :</i>	<i>Céline Seigneur d'Aubervilliers</i>
<i>Du 8 décembre 2002 :</i>	<i>Clothilde Magnan d'Aubervilliers</i>
<i>Du 29 février 2004 :</i>	<i>Aurélie Benoit de Cabries</i>
<i>Du 20 février 2005 :</i>	<i>Nele Schouterden de Cabriès</i>
<i>Du 20 novembre 2005 :</i>	<i>Astrid Guyart du Vesinet</i>
<i>Du 19 novembre 2006 :</i>	<i>Corine Maitrejean du MFL</i>
<i>Du 11 novembre 2007 :</i>	<i>Corine Maitrejean du MFL</i>

*CIRCUIT NATIONAL
FLEURET
SENIORS DAMES*

*Salle d'armes Frédéric Laurie
Complexe sportif Colette Besson
Rue Jean Moulin à Gonesse (Val d'Oise)*

CIRCUIT NATIONAL FLEURET SENIORS DAMES
Dimanche 23 novembre 2008

* * * * *

Le Cercle d'Escrime de Gonesse, avec la collaboration de la Municipalité et la Ligue d'Escrime de Versailles, est heureux de vous recevoir pour l'épreuve du Circuit National

* * * * *

Article 1- Règlement de l'épreuve : règlement FFE en vigueur

Article 2- Formule de l'épreuve : formule des circuits nationaux FFE

Article 3- Droits d'engagement : 10 €

Article 4- Normes tenues 350 newtons avec cuirasse 800 newtons obligatoires

Article 5- Licence : présenter la licence carte à puce validée 2008/2009, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du directoire sous peine d'être exclu de l'épreuve

Article 6- Engagements obligatoires avant le **mardi** 18/11 minuit

Aucune inscription sur place.

* pour les français : engagements en ligne, voir site FFE,

* pour les étrangers engagements : au CEG - 8 rue Chateaubriand – 95500 Gonesse
01 39 85 31 82 - e-mail : CE.Gonesse@wanadoo.fr

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur (décision du CD FFE du 29/03/08)

Article 7- Arbitrage (selon règlement FFE) :

les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus sont tenus de présenter un arbitre

Article 8- Date & Lieu :

Date : **dimanche 23 novembre 2008**

Lieu : Salle d'armes Frédéric Laurie – Complexe sportif Colette Besson
rue Jean Moulin – 95500 Gonesse ☎ 01 39 85 37 91

Voiture : fléchage assuré sur Gonesse - Gare SNCF : Arnouville-Villiers le Bel-Gonesse
– Aéroport le plus proche : Roissy Charles de Gaulle

Article 9- Horaires : appel : **8 h** scratch : 8 h 15

Article 10- Courtoisie : la FFE décide, pour application stricte à partir du 1/03/08, l'enseignant accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non-respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.

Article 11- Buvette, chaud/froid, assurée durant toute la compétition

Récompenses aux huit finalistes

Principaux hôtels :

FAST'HOME – RN 370 – Gonesse *recommandé, à 200 m de la salle*
☎ 01 34 53 46 46 Fax 01 34 53 46 00

IBIS –
Patte d'Oie de la Grande Couture–Gonesse ☎ 01 39 87 22 22 Fax 01 39 87 34 70

Les Relais Bleus
7 route de l'Europe – CD 902 – Gonesse ☎ 01 39 87 36 66 Fax 01 39 87 34 70

Hôtel-Restaurant ACADIE
RN 370 – route d'Aulnay – Gonesse ☎ 01 39 85 20 20 Fax 01 39 85 22 58

Restaurants :

Le Golf
8, avenue Pierre Salvi – Gonesse ☎ 01 39 87 45 34

La Tablapizza
Patte d'Oie de la Grande Couture–Gonesse ☎ 01 39 87 01 02

Le Grand Paris) rn 370
La Criée (rond point de Bonneuil
Courtepaille) Gonesse